



Pari Syndical 89

... il faut voir grand pour l'École ...

Jouons Collectif !

Plus d'un an qu'Emmanuel Macron est à la tête du pays, donnant de plus en plus aux plus fortunés, et de moins en moins aux autres. Dans notre Ministère, il est aidé par M. Blanquer, ex-gouvernement Sarkozy, pour multiplier les annonces sur l'école et l'éducation: dernièrement les évaluations CP, aujourd'hui la réforme de la formation initiale, demain, celle des instances paritaires soutenue par M. Darmanin.

Ces réformes ne sont pas anodines et laisseront une trace durable si elles sont mises en place. Si le SNUipp-FSU89 propose depuis longtemps une réforme de la formation initiale et un pré-recrutement post-BAC pour démocratiser le métier, la réforme annoncée par notre ministre n'est pas du même ton : elle faciliterait le recrutement de nombreux collègues en tant que vacataires, avec une généralisation de la précarité. La réforme de M. Darmanin prévoit de ne plus consulter les délégués du personnel sur les projets de mouvement des personnels, l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement... La porte ouverte à l'opacité, à l'arbitraire et aux erreurs non modifiables de l'administration... D'autres annonces ouvrent la porte de l'école au monde de l'entreprise... (cf p.2)

Parce que nous avons besoin d'une école forte, le SNUipp-FSU89 continuera à revendiquer et porter haut et fort ses valeurs pour défendre les personnels. Dès la fin d'année, lors de la CAPD sur la phase d'ajustement du mouvement le 29 juin ou lors de la CAPD classe exceptionnelle du 26 juin, les délégués du SNUipp-FSU89 défendront l'ensemble des dossiers qui lui seront

confiés et veillera à l'équité pour l'ensemble des collègues.

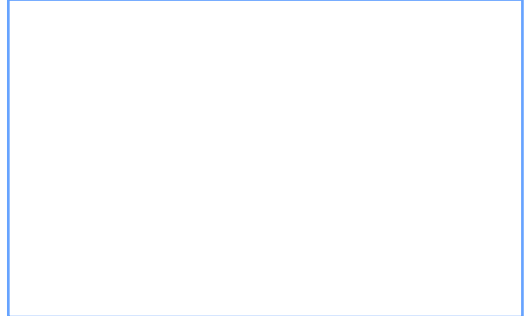
Parce que nous avons besoin d'une école forte, le SNUipp-FSU89 continuera à revendiquer et porter haut et fort ses valeurs pour défendre le métier. Dès la rentrée, nous continuerons à organiser des stages: le forum maternelle le 19 novembre en journée suivi d'une réunion publique avec Jacques Bernardin le soir, un stage "Refonder l'enseignement de l'écriture" avec Dominique Bucheton le 27 novembre.

Parce que nous avons besoin d'une école forte, le SNUipp-FSU89 continuera à revendiquer et porter haut et fort ses valeurs pour défendre la société. Avec la FSU, le SNUipp-FSU89 organisera un stage avec P. Devin et F. Popineau sur le projet que nous voulons pour l'école, le jeudi 11 octobre et soutiendra toutes les formes d'action et mobilisations pour défendre la société que nous voulons comme ce fut le cas lors de l'action intersyndicale et interprofessionnelle des 22 et 26 mai.

Le SNUipp-FSU89 en est convaincu, encore davantage en cette période où il faudra défendre notre métier, nos valeurs et notre statut c'est par le collectif que nous pèserons et que nous nous sentirons plus forts. Aussi, il faudra que nous soyons nombreux et nombreuses à voter et faire voter SNUipp-FSU aux prochaines élections professionnelles de décembre 2018.

En attendant toute l'équipe du SNUipp-FSU89 vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de très **BONNES VACANCES !**

Benoit Foissy



le sommaire

- Attaques gouvernementales.....P2-3
- Ajustement des programmes (rentrée 2018).....P4
- Stages syndicaux 2018.....P4

l'agenda

- CAPD**
 26 mai : classe exceptionnelle
 29 mai : 2ème phase du mouvement
- STAGES 2018**
 11/09 Stage FSU avec P.Devin et F.Popineau
- 19/11 Forum maternelle avec M.Rebière, E. Bauthier et J. Bernardin
- 27/11 Refonder l'enseignement de l'écriture** avec D. Bucheton

numéro
111
 28 juin 2018

Numéro CPPAP : 0621S07927.
 n° ISSN: 2271-9601
 Imprimé par nos soins
 Directeur de publication : J. LOPEZ
 2, av. Courbet
 89000 Auxerre
 Abonnement annuel : 15€
 Prix au n° : 1 €





Gouvernement: les nouvelles attaque

Menaces sur le recrutement des PE

Petit à petit se dévoile le projet du ministre Blanquer sur la formation initiale et le concours de recrutement. Si ces annonces se confirment, il va s'agir d'un changement de paradigme fondamental en droite ligne avec les attaques gouvernementales contre la Fonction Publique.

Pour rappel, à l'heure actuelle, les épreuves d'admissibilité et d'admission se déroulent toutes deux, les unes à la suite des autres, en fin de Master 1. Or le projet Blanquer prévoit de distancier les épreuves d'admissibilité avec celles d'admission d'une, voire deux années. Les étudiants seraient admissibles en fin de licence 3 et admis soit en M1 soit en M2 (encore en réflexion). Ce changement est essentiel.

S'ils sont admissibles en M1 et en M2, ils ne seront pas fonctionnaires stagiaires mais toujours étudiants. Ils seront donc dans une situation d'incertitude et de fragilité

qui n'améliorera en rien leur charge de travail ni leurs conditions actuelles de formation. Bien au contraire, leurs difficultés seront renforcées, notamment par la perte de leur statut de fonctionnaires-stagiaires et par le fait que M. Blanquer a le projet de leur faire signer des contrats pour prendre des classes en responsabilité. La vision de l'apprentissage-compagnonnage du gouvernement Blanquer !

Pour le SNUipp-FSU, il ne saurait être question de renoncer à ce statut et de précariser les enseignants en développant des contrats, ni d'utiliser ces stagiaires comme moyen d'enseignement et de remplacement.

La FSU continuera de porter les exigences d'une formation de qualité répondant aux besoins des enseignants et du système éducatif, requérant pour toutes et tous le niveau master, comportant deux années pleines de formation professionnelle sous statut de fonctionnaire stagiaire avec des stages d'observation et de pratique accompagnée suivis d'une entrée progressive dans le métier.

Nina Palacio

Intégration à la Hors Classe : jeu de dupes.

La CAPD réunie sur le sujet devait statuer sans connaître le contingent dédié alors que, lors des négociations salariales, priorité avait été donnée pour que les enseignants du 1er degré puissent accéder à 2 corps (Professeurs des Ecoles classe normale et hors classe) au cours de leur carrière. En fait ce sera bien plus compliqué puisque, à moins d'une annonce d'augmentation importante du contingent, le nombre de collègues proposés à l'intégration risque de rester quasiment le même que les années antérieures (soit 65 à 70 intégrations).

Mécontentement et incompréhension sont de mise dans les écoles car :

↳ Chaque collègue a pu prendre connaissance de l'avis porté par l'IEN à son dossier qui doit permettre ensuite à la DASEN de mettre un avis définitif. Mais soyons clairs : chaque IEN ne pouvait accorder d'avis "très favorable"

qu'à 20% des collègues de sa circonscription intégrables (soit ayant dépassé 2 années au 9ème échelon). VOILA LE POINT DE BLOCAGE. Ensuite les collègues se sont interrogés sur ces avis car le texte prévoit qu'ils ne seront pas révisés. Lors de la CAPD, les représentants de l'administration départementale ont soutenu que ce n'était pas possible. Et pourtant c'est bien ce que dit le texte et c'est pourquoi le SNUipp national est déjà intervenu au ministère !

↳ En cas d'égalité de barème, le texte prévoit que les collègues soient départagés par le nombre d'années d'ancienneté dans le corps des Professeurs des Ecoles. Ainsi, on ne tiendrait pas compte des années d'ancienneté dans le corps des Institutrices et Instituteurs pour celles et ceux qui sont passés PE par la liste d'aptitude ou par le concours. **Le SNUipp/FSU a donc demandé à la DASEN que le critère retenu soit l'ancienneté générale des services.** Une projection doit être faite par les services et les décisions seront prises lors de la prochaine CAPD ...si le contingent est enfin connu !

Nadine Lenoir

SE SYNDIQUER, C'EST

UTILE

Se syndiquer ?

Une vraie bonne idée

POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE



<https://adherer.snuipp.fr>



s ministérielles contre la profession !

Action Sociale

Par une décision unilatérale de l'administration rectorale, il n'y aura plus de CDAS dans les départements à partir de la rentrée de septembre. Les dossiers seront donc maintenant préparés dans les départements avec l'assistante sociale sur la base de tableaux à compléter puis transmis au rectorat où une instance académique prendra les décisions.

La FSU s'est élevée contre cette décision qui va éloigner les collègues de l'instance de décision, uniformiser le traitement des dossiers et risque fort de faire chuter le nombre de dossiers présentés.

Nadine Lenoir

REPRENONS
LA MAIN SUR
NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !

Organisation des instances

Dans un document remis aux représentants syndicaux dans le cadre des négociations au ministère de la Fonction Publique, des propositions plus qu'inquiétantes réorganisent complètement les instances : CHS.CT et CAPD deviendraient une seule instance et nombre de décisions ne seraient plus prises lors de réunions paritaires. De nombreux dossiers seraient traités par les services (mouvement, déroulement de carrière, départs en formation...) et seuls des points traitant de la sécurité ou des sanctions seraient traités dans des instances spécifiques. Le ministère continue d'avancer en présentant

ses décisions comme le fruit de négociations ! ETRANGE CONCEPTION DU DIALOGUE SOCIAL ! Le SNUipp/FSU a donc mis en ligne une pétition pour s'opposer à ces modifications prévues et pour que chacune et chacun puisse montrer son attachement à la Défense des Personnels dans un cadre juste et transparent issu des élections professionnelles organisée tous les 4 ans.

Signer la pétition pour le respect de nos droits :
PAS TOUCHE AUX CAP ET CHSCT !
<http://www.fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT.html>

Nadine Lenoir



Instances de fin d'année

26 mai (matin) : classe exceptionnelle

29 mai (matin) : 2ème phase du mouvement
Pensez à nous envoyer les doubles de votre fiche de vœux et de vos préférences. Après la CAPD, les élus du SNUipp/FSU pourront vous répondre au 0386460001 (d'autres numéros sur notre site le 29)

4 juillet: Conseil de formation, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions à snu89@snuipp.fr



Droits des personnels : une journée de mobilisation pour ne pas céder à la fatalité.

Avec seulement 17% de satisfaction aux permutations, l'Yonne fait partie des départements qu'il est difficile de quitter, quelque soit son projet ou son ancienneté. Engagé dans la défense des droits des enseignants, dont fait partie le droit de changer de département, le **SNUipp-FSU89 a appelé à la grève et à la manifestation le jeudi 7 juin**. Rejoint par FO, le SNUipp-FSU a organisé une assemblée générale suivie d'un rassemblement dans la cour de la DSDEN. Une délégation a été reçue par L'IA adjoint. Si ses membres ont apprécié l'écoute du représentant de la DSDEN, ils ont constaté l'absence de mesures en faveur de l'amélioration du taux de satisfaction aux permutations informatisées.

Un manque d'attractivité

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU89 œuvre pour faire connaître et reconnaître ce problème d'attractivité de notre département. Avec 192 demandes pour la quitter et 23 demandes pour la rejoindre, l'Yonne fait face à un déficit d'attrait important. Avec 17% de demandes satisfaites, 5 points de moins que la moyenne nationale, le nombre d'enseignants se sentant prisonniers de l'Yonne s'accroît.

L'ensemble des droits concernés

Si l'Yonne attire peu, elle n'a pas non plus les moyens humains pour donner un large accès aux temps partiels sur autorisation, aux demandes de mise en disponibilité, aux détachements à l'étranger ou encore aux congés de formation. Le nombre d'en-

seignants dans l'Yonne n'est pas suffisant pour permettre à tous les parents, s'ils le souhaitent, de travailler à temps partiels après le 3ème anniversaire de leur enfant. Certains enseignants, demandant un temps partiel de droit, voit leur demande de 50% transformée par l'administration en 75%. Manque d'attractivité, manque de postes, ce sont nos droits tout au long de notre carrière qui sont restreints.

Le SNUipp-FSU89 engagés dans la mise en place de mesures

En œuvrant pour la mise en place "d'Assises de l'éducation dans l'Yonne" en 2016, la FSU demandait à l'Inspection Académique qu'on mette autour de la table tous les acteurs, partant d'un état des lieux, et qu'on trouve des solutions aux spécificités de l'Yonne : réussite scolaire, attractivité, ruralité...

Le colloque mis en place alors par la DSDEN89 n'a pas abouti à des mesures à la hauteur des enjeux.

La mobilisation continue

Le contenu des échanges lors de l'assemblée générale le 7 juin a conforté la FSU89 et le SNUipp-FSU89 dans leur volonté de rencontrer l'ensemble des acteurs de ce dossier. Audience auprès de la Rectrice, auprès du Préfet et du Conseil Départemental, étude de la situation de l'Yonne dans nos instances nationales : autant de suites données dans un futur proche à la journée de mobilisation du 7 juin.



A vos agendas Stages de début d'année

11 octobre 2018

Stage FSU avec Paul Devin / Francette Popineau

19 novembre 2018

FORUM MATERNELLE

1-Stage SNUipp avec M.Rebières et / ou E. Bautier

Maryse Rebière, linguiste et spécialiste de sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux. Elle interrogera les pratiques d'enseignement du langage : quel est l'objet de cet enseignement, que doit on enseigner, l'oral s'enseigne-t-il et comment ?

Elisabeth Bautier sociologue à l'université de Paris 8.

Ses travaux portent sur la sociologie des apprentissages. Pour

comprendre les difficultés des élèves, pour réduire les inégalités scolaires : quelles pratiques enseignantes soudeuses des apprentissages et de l'accès aux savoirs pour tous les élèves ?

2-Réunion publique avec **Jacques Bernardin**, président du GFEN et spécialiste en sciences de l'éducation, il questionnera les relations Familles-École, montrant comment la seule « participation » des parents aux activités de l'école ne suffit pas, expliquant que c'est le rapport au savoir, le sens donné à l'école qui doivent être interrogés.

27 novembre 2018

Refonder l'enseignement de l'écriture avec Dominique Bucheton, professeur honoraire, laboratoire LIRDEF de Montpellier.

Elle s'appuiera sur les pratiques des enseignants présents quelle éclairera avec points théoriques et vidéos.

TOUT LE MONDE A BESOIN DE REPOS



BONNES VACANCES !